

La Jaille

Bulletin municipal
de la Commune de Jaillans



Retrouvez votre bulletin sur www.jaillans.fr (onglet « Vie pratique », rubrique « La Jaille »)



LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

Après les nombreuses festivités de l'été, septembre est arrivé avec d'excellentes nouvelles pour les commerces et activités diverses à Jaillans à savoir :

la réouverture de la boulangerie grâce à Mickael BUREL et Chloé DESCHAIRES,

la reprise du bar-tabac-restaurant "Le zig-zag" dans le hameau de l'Ecancière par Karine et Mélissa VIALO,

la réouverture du bar "La Jaille" par ses propriétaires Joël et Bruno PEYSSON,

l'ouverture d'un institut de beauté dans le local communal de la cure par Déborah NORBERT,

La création du centre équestre "Equi-paradis" quartier Serne par sa gérante Chloé BUREAU-ROUBAUD.

Au nom du conseil municipal, je remercie toutes ces personnes courageuses et volontaires qui participent grandement au dynamisme et à la vie de notre village. Elles méritent d'être massivement soutenues.

La rentrée scolaire s'est parfaitement déroulée ; 63 élèves ont pris la direction de l'école primaire. Merci à l'équipe enseignante.

Côté manifestation à venir, le traditionnel et très attendu "Chemin des artistes", en partenariat avec Valence-Romans Agglo, aura lieu les 7 et 8 octobre. Les artistes exposeront dans l'église, la salle des fêtes et au patronage pour nos talents locaux.

Vous retrouverez également dans ce bulletin communal, les dates des futures activités et manifestations conviviales de nos associations. Merci à elles.

Vive Jaillans !!

Jean-Noël FOURNAT



LE MOT DU MAIRE	1
SOMMAIRE	2
UNE RECETTE PAR JAILLE	2
PROTRAITS	3
ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL	4 A 10
Extrait du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du LUNDI 12 JUIN 2023.....4 à 8	
Extrait du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du LUNDI 10 JUILLET 20238 à 12	
INFOS COMMUNALES	11 A 25
Du nouveau côté mairie !..... 13	
Nouveaux arrivants : faites-vous connaître !..... 13	
A la recherche d'un correspondant local de presse..... 13	
Halte aux frelons asiatiques !..... 14	
Retrospective d'un été animé !.....13 à 16	
C'est la rentrée, bougez-vous ! 17	
Chemin des Artistes : 15 ^{ème} édition 18	
Rando patrimoine à l'Ecancière 18	
Repas du 11 novembre 18	
INFOS ASSOCIATIVES ET COMMERCIALES .	19 A 23
Le Tennis Club 19	
Que Jaillans Scène..... 19	
Le Comité des fêtes..... 19	
Familles Rurales 20 et 21	
Amicale du don du sang..... 21	
Le Sou des Ecoles 21 et 22	
Le Zig Zag Café 22	
La Jaille..... 22	
Chez Mimi 23	
AGENDA	24



C'est la rentrée ! et si on préparait de délicieux biscuits petit-déjeuner maison pour faire le plein d'énergie...

Biscuits petit déjeuner

Préparation : 15 min

Cuisson : 10 min

Portion : 20 biscuits

Ingrédients :

- 70 gr de farine d'épeautre complète
- 50 gr de farine de seigle
- 25 gr de farine T55
- 50 gr de sucre roux
- 10 gr de sucre vanillé
- 30 gr de flocons d'avoine
- 75 gr de beurre fondu (pour les intolérants au lactose, vous pouvez utiliser le beurre "Primevère cuisine et tartine")
- 2 c. à soupe de Miel d'Acacia
- 1 c. à soupe de lait (ou lait végétal)
- 100 gr de chocolat noir en pépites

- 1/ Préchauffer le four à 180°C
- 2/ Mélanger les farines, les sucres et les flocons d'avoine
- 3/ Ajouter le beurre fondu, le miel puis le lait. Mélanger le tout jusqu'à ce que la pâte soit homogène
- 4/ Incorporer les pépites de chocolat
- 5/ Sur un plan de travail légèrement fariné, abaisser la pâte le plus finement possible (La grosseur des pépites de chocolat qui déterminera l'épaisseur de la pâte). Pour éviter que la pâte ne colle au rouleau à pâtisserie, utiliser du papier sulfurisé
- 6/ A l'aide d'un emporte-pièce, détailler des rectangles de 8 x 4 cm, puis arrondir les angles avec ses doigts
- 7/ Enfournier à 180°C et cuire 10 min
- 8/ Laisser refroidir sur une grille avant de déguster.

Bon appétit !

Source : www.quelquesgrammesdegourmandise.com



Chloé BUREAU ROUBAUD

Cet été nous avons eu le plaisir de voir s'installer une nouvelle école équine Equi-Paradis, dirigée par celle qui "murmure à l'oreille des chevaux", Chloé BUREAU ROUBAUD.

Cette enseignante, diplômée d'état et formée à l'équitation naturelle a eu le coup de foudre pour notre beau village.

Elle comprend mieux que quiconque le langage du cheval, grâce à ses trois années de formation auprès d'Élisabeth de Corbigny pionnière en France des chuchoteurs américains.

Vous avez été nombreux à la rencontrer lors de la Journée Portes Ouvertes du 2 septembre 2023, alors à vos réservations, voici le programme de la saison à venir :

Stage vacances de la Toussaint : Du lundi au vendredi, en journée complète ou 1/2 Journée, pour tout âge : Balades et découverte de plusieurs disciplines. Renseignements et réservations auprès de Chloé (et voir agenda en dernière page).

Halloween 🎃 à cheval ! : Venez défiler à cheval ou à poney. Renseignements et réservations auprès de Chloé.

Tarifs des cours : Collectifs : 612 €/an ou carte de 10 séances 210 €/carte. Individuels : 55 €/ séance

Licence et cotisation : 50 euros pour les moins de 18 ans et 60 euros pour les 18 ans et +

Tél : 06 75 78 61 27 / Mail : chloe@equi-paradis.fr



Mickaël BUREL et Chloé DESCHAINTE



Nous en rêvions, Mickaël et Chloé l'ont fait !

C'est pour le plus grand bonheur de tous ici à Jaillans que nous avons eu le plaisir de voir les portes de notre boulangerie rouvrir le 5 septembre.

À nouveau, cette bonne odeur de pain et de viennoiserie, un petit coin terrasse aménagé pour boire le café et de multiples spécialités gourmandes à découvrir.

Vous êtes-vous laissé séduire par la pogne revisitée de Mickaël ! ? Si non, à tester d'urgence c'est un délice !



Après avoir touché à un peu de tout et dans tous les domaines Mickaël a eu un réel coup de cœur pour la boulangerie.

À 16 ans il passe son CAP à Saint-Donat et reste 4 ans dans cette boulangerie qui l'a vu naître.

"Ouvrir quelque chose " c'est l'envie qui a pris forme en ce début de septembre et qui depuis régale à nouveaux nos papilles !

Soucieux de travailler avec de bons produits, Mickaël a sélectionné le moulin, les Grands Moulins de Thuile, farine issue de blé cultivé exclusivement en Rhône-Alpes. En plus des pains classiques, de tradition et de céréales, il propose des pains spéciaux : complet, seigle, maïs, viennois.... Tous les pains sont fabriqués et cuits sur place. N'hésitez pas à les contacter pour vos commandes traiteur, gâteaux et pâtisseries (voir article page 23).

Tél : 09 79 17 53 60 / Mail : patisseriechezmimi@gmail.com





Extrait du compte rendu de la réunion du Conseil municipal

du LUNDI 12 JUIN 2023

L'an deux mil vingt et trois, le lundi 12 juin 2023 à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de JAILLANS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de monsieur FOURNAT Jean-Noël, Maire.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 14

Quorum à atteindre : 8

Présents : 11

Votants : 14

Pouvoir : 3

Date de la convocation : 06/06/23

Présent(s) : Jean-Noël FOURNAT, Christophe VALLA, Sylvain DILLESEGER, Virginie DE ROSSI, Annick VINCENT, Alain BONNET, Christine BELLE, Olivier DUMARCHE, Daniel MUNIER, Fabrice ROYER et Grégory BOUVERON.

Absent(s) : 3

- Madame Marjorie HAFSOUNI donne pouvoir à Monsieur Olivier DUMARCHE.
- Madame Lorane SERRET donne pouvoir à Madame Christine BELLE
- Madame Brigitte PRUVOST donne pouvoir à Monsieur Jean-Noël FOURNAT

Secrétaire de séance : Monsieur Alain BONNET

Début de séance à 19h00

En début de séance, présentation de Mesdames Mélissa et Karine VIALO sur la reprise du « ZIG ZAG » Café.

- Ouverture de 6h00 à 20h00 du Lundi au Mercredi et 6h à 23h00 Jeudi et Vendredi,
- Proposition de produits à emporter et restauration rapide,
- Vente de produits locaux (bières, fromages, charcuterie, miel, noix etc...),
- Reprise du commerce par les nouveaux gérants le 17 Juillet 2023.

→ TARIF REPAS CANTINE AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2023

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le tarif de la cantine a été fixé à **5,15 € pour la rentrée scolaire 2022**.

Le prix de revient total pour la période du 02/09/2022 au 31/03/2023 est de de **8,42 € calculé en fonction de temps passé pour le service, la surveillance, la régie et le ménage**.

Le nombre de repas servis pour la période du 2 septembre 2022 au 31 mars 2023 est de 3 810 repas pour une dépense de 15 423,49 € (jusqu'au 31/03/2023).

Le restant à la charge pour la commune est de : **3,27 €**



Le calcul se présente comme suit :

Coût de la main d'œuvre		4,12 €
prix d'achat du repas Restauration Collective Agglo	+	4,30 €
coût total du repas		8,42 €
TARIF CANTINE 01/09/2023	-	5,15 €
Restant à la charge de la commune pour année 2022/2023		3,27 €

Monsieur le Maire informe que la restauration collective de l'Agglo a fixé les tarifs à **4,20 €**, la commune fournissant le pain depuis avril 2023.

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter le tarif cantine soit 5,15€

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents.

- **Décide** de ne pas augmenter le tarif du repas cantine
- **DIT que** le repas cantine sera de **5,15 €** au **1er septembre 2023**
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à cette décision

VOTE : 14 « pour », 0 « contre », 0 « abstention »

→ **TARIF P.A.I. AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2023 (PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISE)**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'un Projet d'Accueil Individualisé est en place depuis la rentrée 2018 à l'école primaire de Jaillans.

Le tarif de temps de garderie pendant la pause méridienne pour les enfants qui sont concernés a été fixé à **2,50 €** pour le temps de pause méridienne pour la rentrée 2022.

Monsieur le Maire demande si le conseil souhaite modifier ce tarif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **PROPOSE** de modifier le tarif du temps de garderie pendant la pause méridienne pour les enfants dont un P.A.I. a été mis en place
- **DIT que** ce tarif sera de **2,70 €** pour le temps de pause méridienne à la rentrée 2023 jusqu'à la prochaine modification éventuelle du conseil municipal

VOTE : 13 « pour », 0 « contre », 1 « abstention »

→ **AUGMENTATION LOYER LOGEMENT MAIRIE AU 1^{ER} JUILLET 2023**

Monsieur le Maire EXPOSE :

- Que les contrats de location des logements communaux prévoient la révision des loyers. Celle-ci intervient chaque année au 1er juillet pour les logements non conventionnés. Seul le logement au-dessus de la mairie est concerné.
- Les loyers des logements communaux sont indexés sur l'indice de référence des loyers (IRL) :
 - Loyer avant révision X nouvel IRL du 4e trim. 2022 / ancien IRL du 4e trim. 2021
 - Loyer logement au-dessus de la mairie : $533,60 \text{ €} \times 137,26 / 132,62 = 552,27 \text{ €}$



Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, par **14 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention**

- **Décide** l'augmentation des loyers conventionnés au 1er juillet 2023 selon l'IRL du 4^{ème} trimestre 2022 et 4^{ème} trimestre 2021 pour le loyer du logement au-dessus de la mairie, soit **552,27 € au 1er juillet 2023 (3,50%)**

→ **CONVENTION OCCUPATION DOMAINE PUBLIC - DELIBRATIONS A RAPPORTER**

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal du courrier reçu de la Préfecture de la Drôme – Contrôle de légalité le 10 mai dernier concernant la délibération du 20 mars 2023 relative à la « convention d'occupation du domaine public » avec « GYROBAR », « Pasta Pizza », et « Vercourses » Il est précisé que l'occupation privative du domaine public donne obligatoirement lieu, sauf exceptions prévues par la loi, au paiement d'une redevance, conformément à l'article L 2125-1 du CG3P.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Suivant courrier des services de la Préfecture en date du 10 mai 2023 décide de retirer les délibérations n° 2021-46 du 04/10/2021 et n° 2023-22 du 20/03/2023 concernant les conventions d'occupation du domaine public communal,
- **PREVOIT** un montant de **10 €/ mois** pour l'occupation de l'espace public, et ce sur une période d'un an renouvelable, à compter du **1^{er} AOUT 2023**.
- Cet accord de principe est à l'amiable entre la mairie et les prestataires,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la présente délibération et tout document se rapportant à ce dossier.

VOTE : 14 « pour », 0 « contre », 0 « abstention »

→ **TERRAIN BONNARDEL**

Monsieur le Maire EXPOSE :

- Qu'il y aura lieu de faire l'acquisition à titre gracieux d'une parcelle située lieudit « le village » parcelle AL 158 appartenant à M. BONNARDEL afin de permettre à la commune de nettoyer cette partie difficile d'accès.

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, par **14 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention**

- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer l'acte de vente et tout document concernant ce dossier.

→ **URBANISME**

Madame Annick VINCENT expose à l'ensemble du conseil municipal, les demandes d'autorisation d'urbanisme.



DEMANDES A INSTRUIRE :

- Déclaration Préalable – suppression du projet de construction d'un abri de jardin et d'un garage, maintien du projet piscine (1135 route de l'écançière à Jaillans)
- Déclaration Préalable – Coupe de bois (Quartier les Ayes)
- Déclaration Préalable – Construction d'une clôture (45 chemin des Mûriers à Jaillans)
- Déclaration d'Intention d'Aliéner – vente d'une parcelle située rue des 3 Communes à Jaillans

→ QUESTIONS DIVERSES

Projet micro crèche et local à louer

Proposition de la création d'une micro crèche avec l'association « Familles Rurales » sur la commune de Jaillans (local de 120m² maximum).

Une première réunion, avec les responsables de l'association « Familles rurales » et les élus de la commission « Bâtiments communaux » sera organisée très prochainement. Les travaux de ce projet sont prévus en 2025.

Travaux Pigeonnier

Les travaux de rénovation sont en cours pour la reprise des façades par l'entrepreneur local AROD Philippe.

Point sur lotissement "le Haut des Belles"

Un courrier de rappel des exigences avant reprise de la voirie + éclairage par Valence Romans AGGLO sera envoyé à l'attention du syndic du lotissement « Le haut des Belles ».

Constat à ce jour :

- Mât d'éclairage non repris suite dégradation,
- Trottoirs non réaménagés + arbustes abîmés non remplacés.

Les réseaux ne sont donc pas en état de reprise pour VRA et la Commune de Jaillans.

Faire venir rapidement le président du syndic pour faire le point.

Point sur la fibre (Axione)

Un RDV est planifié le vendredi 25 juin à 9h00 en mairie afin de visualiser l'emprise des travaux sur la commune ainsi que les dispositions mises en œuvre pour le cheminement du réseau de fibres optiques.

Commission "travaux église"

Réunion avec les Bâtiments de France le 12 juillet à 10h30 pour étudier les travaux et financement de la rénovation de l'église.

Commission pour réflexion "Entrée du village"

Réflexion à faire sur la signalétique de l'entrée du village.

Compte rendu visite Comité Régional "Villes et Villages fleuris"

Attente de la décision du comité régional pour la notation « 2 fleurs » pour cette année 2023, suite à leur visite sur site.



Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Mise en place de projets en commun avec le CMJ :

- Nettoyage de la commune prévu le 23 septembre - 3 parcours seront proposés de 9h00 à 11h30
- Une analyse des déchets collectés sera réalisée par le CMJ à l'issue de cette journée
- Un point prévention pour la circulation des 2 roues (Gendarmerie et CMJ)

Agenda :

- Le Vendredi 16 Juin : Concert « Dromans Cadences » à 20h00 en l'Eglise Sainte-Marie
- Le Vendredi 23 Juin : Fête de la Musique sur la Place GRANET organisée par les « Amis de JAILLANS »
- Le Lundi 3 Juillet à 19h : Accueil du groupe folklorique de Mongolie, place Granet, par la municipalité et les familles d'accueil. Un verre de l'amitié sera offert à l'occasion de la réception. Ouvert à toute la population
- Le Jeudi 6 Juillet à 19h : Spectacle gratuit place Granet, avec la participation des groupes folkloriques de la Mongolie et de l'Afrique du Sud. Restauration et buvette assurée sur place
- Le Lundi 10 Juillet à 19h : Réunion du conseil municipal

21h00 : L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Extrait du compte rendu de la réunion du Conseil municipal

du LUNDI 10 JUILLET 2023

L'an deux mil vingt et trois, le lundi 10 juillet 2023 à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de JAILLANS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de monsieur FOURNAT Jean-Noël, Maire.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 14

Quorum à atteindre : 8

Présents : 12

Votants : 14

Pouvoir : 2

Date de la convocation : 04/07/23

Présent(s) : Jean-Noël FOURNAT, Christophe VALLA, Sylvain DILLESEGER, Virginie DE ROSSI, Annick VINCENT, Alain BONNET, Christine BELLE, Olivier DUMARCHE, Daniel MUNIER, Fabrice ROYER, Brigitte PRUVOST et Grégory BOUVERON.

Absent(s) : 2

- ➔ Madame Lorane SERRET donne pouvoir à Madame Christine BELLE
- ➔ Madame Marjorie HAFSOUNI donne pouvoir à Monsieur Olivier DUMARCHE

Secrétaire de séance : Madame Annick VINCENT.

Début de séance à 19h00



→ BAIL DU LOCAL MEDICAL

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Mme Sandra DAVOUST, hypnothérapeute, quitte le local médical le 15 août prochain.

Elle sera remplacée au 28/08/2023 par Mme Déborah NORBERT, Esthéticienne.

Monsieur Le Maire propose un loyer mensuel de **270,00 €** avec 1 mois de caution.

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**,

- **ACCEPTE** la proposition de Monsieur Le Maire pour la location du local médical à Mme Déborah NORBERT, Esthéticienne.
- **DECIDE** de fixer le montant du loyer mensuel à **270,00 €** avec une caution correspondante à un mois de loyer.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le bail professionnel et tous documents concernant ce dossier.

VOTE : 14 « pour », 0 « contre », 0 « abstention »

→ REGLEMENT DU TERRAIN MULTISPORTS

Considérant que pour des raisons d'ordre public, de sécurité et de tranquillité publique, il y a lieu de réglementer l'utilisation du terrain multisports de Jaillans, situé au complexe sportif, route de Beauregard,

Monsieur Le Maire donne lecture au conseil municipal du règlement intérieur du terrain multisports de JAILLANS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le règlement intérieur du terrain multisports de Jaillans,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le règlement intérieur et tous documents se rapportant à ce dossier.

VOTE : 14 « pour », 0 « contre », 0 « abstention »

→ DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE CHANGEMENT DES MENUISERIES DES VILLAS LOCATIVES SUITE A LA MODIFICATION DU DEVIS INITIAL

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal dans le cadre de l'amélioration des économies d'énergie, et d'amélioration du bâti » dont l'estimatif est de : 38 108,91 € H.T. de solliciter le SDED et la REGION afin de mener à bien ce projet.

Ces travaux consistent à remplacer les menuiseries des 5 maisons locatives situées :

- Villa n° 1 : 135 rue des Pâquerettes 26 300 JAILLANS
- Villa n° 2 : 125 rue des Pâquerettes 26 300 JAILLANS
- Villa n°3 : 115 rue des Pâquerettes 26 300 JAILLANS
- Villa n°4 : 30 rue des Lauriers Lotissement des écoles 26 300 JAILLANS
- Villa n°5 : 10 rue des Lauriers Lotissement des écoles 26 300 JAILLANS



Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et légalement représentés :

- **DECIDE** de solliciter :
 - ➔ La REGION AUVERGNE RHONE ALPES dans le cadre du « BONUS RURALITE »
 - ➔ Le SDED
- **DIT que** ces travaux rentrent dans le cadre des économies d'Énergie et de l'amélioration du bâti
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette demande.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer sur le nouveau plan de financement du projet énuméré ci-dessous :

- **ADOpte** le programme de l'opération, les enveloppes financières ainsi que le plan de financement pour l'année 2023.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

VOTE : 14 « pour », 0 « contre », 0 « abstention »

➔ DEMANDE DE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE AUPRES DES ORGANISMES FINANCEURS POUR LA RESTAURATION DU PIGEONNIER

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération 2021-42 du 04/10/2021 concernant la demande de subvention dans le cadre de l'amélioration du bâti du centre village, la restauration des façades du bâtiment « Pigeonnier » dont l'estimatif initial était de : 19 049,20 € H.T.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que des travaux supplémentaires sont à prévoir.

- Le montant HT du complément s'élève à **3 400,00 € HT**.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de solliciter tous les organismes financeurs pour ce complément de travaux à savoir :

- ➔ Le DEPARTEMENT,
- ➔ L'Etat dans le cadre de la DETR et/ou DSIL,
- ➔ LA REGION AUVERGNE RHONE ALPES dans le cadre du dispositif CAR.

Le complément de travaux consiste à :

- ➔ Echange de deux pierres d'angles côté nord/ouest haut de la tour,
- ➔ Taille et pose des deux pierres basses d'encadrement de porte
- ➔ Echange de chasse roues en pierre de Ruoms sur la façade du bâtiment dit « pigeonnier » qui se trouve dans le centre village à proximité de l'église classée.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer sur le nouveau plan de financement du projet.



Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et légalement représentés :

- **DECIDE** de solliciter tous les organismes financeurs, à savoir :
 - ➔ Le Département dans le cadre de la Dotation de Solidarité Territoriale,
 - ➔ L'ETAT dans le cadre de la DETR et/ou DSIL,
 - ➔ La REGION AUVERGNE RHONE ALPES dans le cadre du dispositif CAR,
- **DIT que** ces travaux rentrent dans le cadre de l'amélioration du bâti existant.
- **ADOpte** le programme de l'opération, les enveloppes financières ainsi que le plan de financement pour l'année 2023,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette demande.

VOTE : 14 « pour », 0 « contre », 0 « abstention »

➔ URBANISME

Madame Annick VINCENT expose à l'ensemble du conseil municipal, les demandes d'autorisation d'urbanisme.

DEMANDES A INSTRUIRE :

- Déclaration Préalable – réfection de la toiture d'un bâtiment agricole (Chemin du Pouyet)
- Déclaration Préalable – pose d'une pompe à chaleur (dossier de régularisation lotissement l'Orée du Village)
- Permis de Construire – Construction d'un abri voiture (45 chemin des Mûriers)
- Permis de Construire – Construction d'une maison individuelle (65 Route des Tonnets)

➔ QUESTIONS DIVERSES

Travaux de déploiement de la Fibre Optique

A la suite de la réunion tenue avec l'entreprise AXIONE en charge des Travaux Génie Civile pour le cheminement de la Fibre Optique au sein de notre commune, nous avons convenu ensemble de supprimer, au maximum, l'installation de poteaux aux bénéfiques de tranchées en bordure de voiries afin d'enfouir le réseau de Fibres Optiques qui desservira l'ensemble de notre commune.

La planification des travaux s'étalera de Juillet à Décembre 2023.

La commercialisation des raccordements et abonnements est prévue pour le 1^{er} trimestre 2024.

Stockage pour les Associations

Une réflexion est nécessaire pour le stockage du matériel des diverses associations.

Forum inter Association

Le forum intercommunal des associations aura lieu le 8 septembre 2023 de 17h à 19h à la salle des fêtes d'Hostun.

Aménagement extérieur salle des fêtes

Un groupe de travail sera constitué pour faire des propositions d'aménagement de plantation d'arbres autour de la Salle des Fêtes afin de rendre les lieux plus conviviaux.

Constitution d'une commission d'élus pour une réflexion d'ensemble, gérée par Grégory BOUVERON.

Energies Renouvelables (ENR)

La loi EnR est une loi pour accélérer la production d'énergies décarbonées sur notre territoire.



La loi EnR comporte notamment des mesures de simplification des procédures, de mobilisation du foncier pour le solaire et d'accélération de l'entrée en vigueur des dispositions de la loi « Climat et Résilience.

Une réflexion est en cours pour analyser les possibilités sur notre commune.

Agenda :

- Le Lundi 18 Septembre à 19h : Réunion du conseil municipal,
- Le Lundi 16 Octobre à 19h : Réunion du conseil municipal,
- Le Lundi 13 Novembre à 19h : Réunion du conseil municipal.

20h30 : L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

CEREMONIE DES VŒUX 2024

A noter d'ores et déjà dans vos agendas !

Samedi 13 janvier 2024 à 11h, les élus ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux de la municipalité qui aura lieu à la salle des fêtes Henri Maret, 65 route des Tonnets.



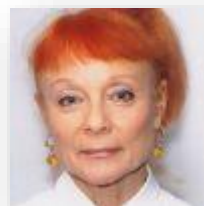
Christophe VALLA
1^{er} adjoint
Voirie et réseaux



Virginie DE ROSSI
2^{ème} adjointe
Vie sociale, écoles
et communication



Sylvain DILLENSINGER
3^{ème} adjoint
Bâtiments communaux



Annick VINCENT
4^{ème} adjointe
Urbanisme



Olivier DUMARCHE



Lorane SERRET



Daniel MUNIER



Gregory BOUVERON



Brigitte PRUVOST



Fabrice ROYER



Marjorie HAFSOUNI



Alain BONNET



Christine BELLE



INFOS COMMUNALES

Du nouveau côté mairie !

Pour rappel, la mairie vous accueille les jours et horaires suivants :

Lundi : 13h30 – 17h00

Mardi : 14h00 – 17h00

Mercredi : 9h00 – 12h00

Jeudi : 9h00 – 12h30

Vendredi : 13h00 – 16h00



Monsieur Le Maire et ses adjoints reçoivent en semaine et le samedi matin, sur rendez-vous.

Nouveau : les adresses mail de la mairie ont fait peau neuve !

Ci-dessous la liste des adresses à utiliser dès à présent :

Le secrétariat : mairie@jaillans.fr

Le service comptabilité : comptabilite@jaillans.fr

Site internet : www.jaillans.fr (en cours de mise à jour).

Le logo a également changé de look ! merci à **Philippe ACTON** pour la refonte :



Nouveaux arrivants : faites-vous connaître !

Nouvel arrivant dans notre village, pensez à vous faire connaître auprès de la mairie !

Un livret d'accueil vous sera remis (ainsi qu'une surprise !) et nous vous indiquerons les principales démarches administratives à réaliser...

A la recherche d'un correspondant local de presse

L'Impartial

DE LA DRÔME

**recherche un CORRESPONDANT LOCAL DE PRESSE
sur les communes de JAILLANS, HOSTUN, EYMEUX**

Vous aimez votre commune,
vous souhaiteriez participer à sa vie locale en informant nos lecteurs,
vous avez du temps libre, une connexion internet et un appareil photo,
vous aimez lire et écrire...

Rejoignez l'hebdomadaire L'Impartial en devenant notre correspondant local.

L'Impartial **45 Place Jean-Jaurès - 26100 ROMANS**
DE LA DRÔME **contact@limpartial.fr**



Halte aux frelons asiatiques !

En mai 2023, **la commune a signé une convention avec GDS** (Groupement de Défense Sanitaire de la Drôme) afin **de financer une partie de la destruction des nids** de frelons asiatiques sur le territoire. Ce financement concerne les nids présents sur des terrains publics ou de particuliers. Il n'y a cependant pas de prise en charge pour les terrains d'entreprises privées (qui pourront néanmoins bénéficier des tarifs préférentiels négociés par la SAGDS26 avec les entreprises 3D Désinfection, Désinsectisation et Dératisation). La prise en charge peut aller jusqu'à 4 destructions de nids (sur des terrains de particuliers).

Tout signalement doit se faire en mairie, auprès du secrétariat.

Rétrospective en images d'un été animé !

Cet été les manifestations se sont succédées sur la commune... en voici quelques retours en images !

↪ Fête de fin d'année de l'école, vendredi 30 juin 2023





Rétrospective en images d'un été animé ! (...suite...)

↳ Festival folklorique avec l'Afrique du Sud et la Pologne, jeudi 6 juillet 2023



Groupe d'Afrique du Sud



***Intervention de l'Afrique du Sud
à l'école de Jaillans***



Groupe de Pologne



Rétrospective en images d'un été animé ! (...suite et fin)

↪ Concerts en l'Eglise Sainte Marie



*Concert DRÔMANS CADENCES
Vendredi 16 juin 2023*



*Concert Jazz – Festival des Chapelles
Jeudi 27 juillet 2023*



*Concert Guitare – Patrick Roxas et Jean-Yves Mathieu
Vendredi 18 août 2023*



C'est la rentrée, bougez-vous !

Les associations de Jaillans vous proposent diverses activités. N'hésitez pas à venir les rejoindre. Vous trouverez ci-dessous les coordonnées des présidents.

- **ACCA (Chasse)** : Monsieur Stéphane MARET (06 20 83 94 80)
- **Tennis Club** : Madame Marion PEYSSON (06 99 89 29 68)
- **Familles Rurales** : Mesdames Amandine CHATAIN et Céline LE MEST
(06 10 37 38 60 / 06 27 83 31 83)
- **Les Amis de Jaillans** : Monsieur Philippe ACTON et Madame Myriam PEYSSON
(06 23 48 39 23 / 06 35 96 98 91)
- **Le Club des Boutons d'Or** : Mesdames Lucienne DIDIER et Nicole VINAY
(06 09 81 20 24 / 06 79 05 08 48)
- **Le Comité des Fêtes** : Messieurs Mathieu MESTRE et Nicolas DE ROSSI
(06 08 89 11 03 / 06 86 77 66 50)
- **Le Sou des Ecoles** : Monsieur Benoit CHATELAN et Madame Caroline SALIQUES
(06 08 10 61 63 / 07 71 22 00 92)
- **Que Jaillans Scène** : Monsieur Daniel MUNIER (06 85 20 29 06)
- **FNACA** : Monsieur Roland MOTTET (04 75 48 81 65)
- **L'Amicale des Donneurs de Sang du canton Bourg de Péage et alentours** : Madame Anne GORRIAS et Monsieur Hervé PEYSSON (06 88 90 06 50 / 06 51 83 22 44)



ASSOCIATION
DE JAILLANS





Chemin des Artistes : 15^{ème} édition

Samedi 7 et dimanche 8 octobre de 10h30 à 18h30... Balade artistique... Peinture, sculpture, dessin, photographie, arts numériques... il y en a pour tous les goûts. Professionnels et amateurs nous font découvrir leurs univers artistiques le temps d'un weekend.

Les 7 et 8 octobre, la commune de Jaillans vous ouvre les portes de la salle des fêtes Henri Maret, la salle du Patronage et l'église pour accueillir 7 artistes !

Gratuit et ouvert à tous. Programme détaillé sur www.chemindesartistes.valenceromansagglo.fr.

Programme à Jaillans

Salle du Patronage :

Etienne Didier (Dessin)
Jean-François Point (Dessin)

Salle Henri Maret :

Cécile Windeck (Peinture)
Nicolas Contessi (Peinture)
Hélène Rosset (Sculpture)
Eric Piolat (Photographie)

Eglise :

Anne Petrequin (Gravure)

VERNISSAGE samedi 7 octobre à 19h, salle Henri Maret

Rando patrimoine à l'Ecancière

Samedi 28 octobre à 15h

Départ en face de la réserve du canal de la Bourne (chemin des Loyes) — EYMEUX
Autour du ruisseau du Serne, retracez l'histoire d'un vallon exceptionnel. Canal de la Bourne, ligne du Tram ou encore maison forte de la Jonchère : suivez-nous entre ouvrages d'art et sentiers escarpés pour une véritable escapade nature. En partenariat avec les communes de Jaillans, Beauregard-Baret et Eymeux.

Visite sportive, chaussures de randonnée indispensables, réservation obligatoire au 04 75 79 20 86 du lundi au vendredi

Tarifs : 6 € ; 4 € (étudiants et minima sociaux) ; gratuit -18 ans

+ d'info au 04 75 79 20 86 ou par mail artehistoire@valenceromansagglo.fr

www.facebook.com/paysartehistoirevalenceromansagglo/

Repas du 11 novembre

Comme chaque année, samedi 11 novembre, le repas des aînés aura lieu à la salle des fêtes Henri Maret.

La cérémonie aura lieu à 11h au monument aux Morts, suivie d'un apéritif.

Puis à 12h30, le repas (servi à la salle des fêtes) sera offert par la municipalité pour toutes les personnes âgées de 65 ans et plus (Repas payant pour les accompagnants de moins de 65 ans).

Début octobre, une invitation sera envoyée aux personnes concernées. Inscription obligatoire.



INFOS ASSOCIATIVES ET COMMERCIALES

Le Tennis Club

Nous espérons que vous avez passé un bel été.

Les inscriptions et le renouvellement des adhésions pour la saison du 1er septembre 2023 au 31 août 2024 est possible en nous contactant par e-mail principalement ou par téléphone.

Tarifs : 20€ par enfant, 30€ par adulte, 50€ le couple. 4€ la clef du terrain.

L'adhésion vous donne un accès illimité au terrain de tennis (horaires libres). Un planning de réservation en ligne permet de réserver le terrain facilement.

Pour tous renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à nous écrire : tennisclubjaillans@gmail.com



Sportivement,

Marion, présidente du Tennis Club Jaillans
0699892968

Que Jaillans Scène

Une nouvelle pièce est en préparation, retenez déjà ces dates : 15/16/17 Mars 2024. On vous attend encore très nombreux.

Si vous avez des talents de couturières, de techniciens, de bricolages, vous pouvez venir nous rejoindre.

L'atelier de théâtre reprendra **le jeudi 14 septembre de 19h30 - 21h30** salle du patronage place Granet, venez tenter l'aventure théâtrale avec nous inscriptions sur place.

Samedi 28 Octobre 2023 à 20h, salle Henri Maret, soirée théâtre avec 2 spectacles, du théâtre de la pierre de Peyrus, avec entractes et buvette organisée par Que Jaillans Scène.

Textes proposés : Les Bulles texte de Daniel Brukkowetsky,

Sulki et Sulku ont des conversations intelligentes de Jean Michel RIBES.



A bientôt !

Le président, Daniel MUNIER
danielmunier@hotmail.fr

Le Comité des fêtes

Bonjour à tous !

L'été a été encore festif pour le comité des fêtes... L'accueil de l'Afrique du sud fut une véritable réussite, le 13 Juillet un excellent cru, d'ailleurs un grand bravo à nos artificiers et le 15 Août, de retour sur la place du village, fut très apprécié. A cette occasion, je tiens à remercier personnellement tous les bénévoles qui ont contribué à la réalisation de cet événement !!!

Le comité des fêtes vous attend le **samedi 4 Novembre à partir de 19h30**, Salle Henri MARET pour un concert avec notre artiste local et son guitariste connu par beaucoup d'entre nous. Pour cette occasion, il est préférable de réserver vos places (nombre limité), buvette et restauration sur place (tapas). Tarif entrée : 8€ avec une consommation.



Le président, Mathieu MESTRE



INFOS ASSOCIATIVES ET COMMERCIALES

Familles Rurales



ASSOCIATION DE JAILLANS

ENFANTS - ADOS						ADOS - ADULTES					
ACTIVITÉS	AGES	HORAIRES	LIEUX	TARIFS		ACTIVITÉS	AGES	HORAIRES	LIEUX	TARIFS	
SAVAT'O POING Boxe avec Stéphanie	7 ans et +	Lundi 18h00 à 19h00	Jaillans	180€		CROSS TRAINING avec Jimmy et Elisa	Ados Adultes	Lundi 19h00 à 20h00 Mercredi 18h15 à 19h15	Jaillans	140€ 140€	
KID'O BABY Éveil, matricité et socialisation avec Marion	18 mois à 3 ans accompagnés	Mardi 10h10 à 10h50 10h50 à 11h35	Jaillans	30€		MARCHE SOPHRO avec Danièle	Tout public	Lundi 18h30 à 19h30	Jaillans RDV Salle du Patronage	160€	
BABY HAND avec Natacha	3 à 5 ans accompagnés	Mardi 17h00 à 18h00	Jaillans	60€		GYM DOUCE avec Geneviève	Adultes	Mardi 9h00 à 10h00 ou Mardi 19h30 à 20h30	Jaillans La Baume d'Hostun	120€	
ACRO GYM avec Joy	6 à 12 ans	Mercredi 10h30 à 11h15	Jaillans	120€		PILATES avec Andréa	Adultes	Mardi 10h00 à 11h00 18h30 à 19h30	Jaillans	120€	
ZUMBA KID avec Joy	6 à 12 ans	Mercredi 11h15 à 12h00	Jaillans	120€		YOGA avec Maïlis	Adultes	Lundi 19h45 à 21h15	Beaugard-Barret	120€	
THÉÂTRE avec Alain	7 ans et +	Mercredi 14h00 à 15h30	Jaillans	190€		YOGA ADAPTÉ avec Jean-Armand	Adultes	Mercredi 9h00 à 10h30	Jaillans	120€	
DANSE MODERNE avec Delphine	4 à 6 ans 7 ans et +	Mercredi 15h45 à 16h45 16h45 à 17h45	Jaillans	120€		YOGA avec Sophie	Adultes	Mercredi 19h30 à 21h00	Jaillans	120€	
HIP HOP avec Sandrine	8 ans et +	Judi 17h45 à 18h45	La Baume d'Hostun	120€		APA Activité Physique personnalisée et santé avec Marion	Adultes	Judi 10h30 à 12h00 9h30 à 10h30	Jaillans	170€ 140€	
JUDO avec Adrien	5 à 7 ans 8 ans et +	Judi 18h00 à 18h45 Judi 18h45 à 19h45	Jaillans	90€ 120€							

Pour toutes les activités enfants, ados et adultes :

Modalités d'inscription :

- Reprise des activités à partir du 18 septembre 2023
- Pas de cours pendant les vacances scolaires
- Inscriptions après la première séance d'essai
- Sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions
- Tout cours annulé n'est pas systématiquement remplacé
- Adhésion obligatoire de 25€ par famille



LA KID O'LUDO

ROUVRE SES PORTES LE MARDI 19 SEPTEMBRE !

Horaires 2023/2024 (hors vacances scolaires)

Les mardis de 16h30 à 18h30
Les mercredis de 15h à 18h

Kid O'Ludo
Rue des Plumiers
26730 EYMEUX





INFOS ASSOCIATIVES ET COMMERCIALES

Familles Rurales (suite et fin)



**Bourse Vêtements
Enfants & Puériculture**

Samedi 21 Octobre - Salle Henri MARET Jaillans
9h à 12h

Dépôt : Vendredi 20/10 16h à 19h
(Retrait des listes avt le 18/09)

Renseignements & Inscriptions
06.18.63.16.61 relaisfamille26@wanadoo.fr



**BOURSE
JOUETS & LIVRES**

Samedi 18 novembre
9h-12h

Salle des fêtes Henri Maret - Jaillans

Dépôt : Vendredi 17/11 16h à 19h
Retrait des listes avant le 15/11

Renseignements & Informations :
06.18.63.16.61
relaisfamille26@wanadoo.fr



Amicale du don du sang

Le loto change de date et de lieu ! il y aura donc lieu samedi 21 octobre 2023 à 19h45, salle Jean COCTEAU, à Bourg de Péage. Buvette et petite restauration sur place.

Une **tombola** est également prévue. Achat de tickets auprès d'Anne GORRIAS et Hervé PEYSSON.
Contact : 06 88 90 06 50.

La présidente, Anne GORRIAS

Le Sou des Ecoles

Petit résumé sur la fin d'année scolaire 2022/2023 :

La fête de l'école a eu lieu le 30 juin. Les maitresses ont fait un spectacle avec les élèves sur le thème du cirque. La fête a ensuite continué avec des animations pour les enfants et le concert du groupe « Sweet Pop » a clôturé cette magnifique soirée. Une très belle fin d'année...

Débutons cette nouvelle année scolaire avec notre Assemblée Générale qui a eu lieu jeudi 14 septembre 2023. Du changement dans le bureau avec le départ de Corinne RENARD et Fanny DAVID BERTHAUD et l'arrivée de Cindy GUERIMAND, Elodie PEYSSON et Marlène PEYSSON.

La photo de classe est prévue **vendredi 29 septembre**.

Samedi 25 novembre aura lieu notre fameux loto avec de superbes lots en perspective.

Nous serons présents pour le Téléthon **dimanche 10 décembre**.





INFOS ASSOCIATIVES ET COMMERCIALES

Le Sou des Ecoles (suite et fin)

Samedi 16 décembre, aura lieu la 2^{ème} édition du village de Noël avec un très beau programme :

- La compagnie Murielle M sera présente avec des chants, diverses animations et des personnages déambuleront dans le village de Noël.
- Les maitresses organisent une parade avec les élèves de l'école.
- L'association « Que Jaillans scène » mettra en scène quelques petites pièces de théâtre au cours de la soirée.
- Le comité des fêtes apportera son aide pour la restauration. Au programme un délicieux repas d'hiver !

Benoit CHATELAN
Le Sou des Ecoles

Le Zig Zag Café

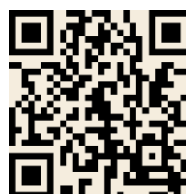
Karine et Mélissa, les nouvelles propriétaires du ZigZag Café vous accueillent depuis mercredi 6 septembre.

Vous retrouverez Audrey derrière le comptoir, qui poursuit son aventure au ZigZag.

Quelques nouveautés sont à venir, à commencer par une extension des horaires d'ouverture en non-stop : Lundi au mercredi : 6 h - 20 h / Jeudi au vendredi : 6 h - 22 h / Samedi : 7 h - 22 h / Dimanche : 7 h - 14 h

Outre les services habituels, le ZigZag vous proposera également une offre de restauration du lundi au vendredi midi ainsi que des tapas du jeudi au samedi soir.

Pour être au courant des nouveautés à venir et de la date exacte de reprise, n'hésitez pas à nous suivre sur nos pages Facebook et Instagram en flashant les QR code ci-contre en tapant directement le nom de nos pages.



Facebook : ZigZag



Instagram : zigzagcafe_26

A très bientôt !

La Jaille

La Jaille reprend vie ! (bar, salle de réception). Vous pouvez désormais louer l'une des 3 salles pour vos événements privés, soirée d'entreprise, séminaire. Pour tout renseignement, envoyez un mail à lajaille.jaillans@gmail.com

Le bar vous ouvre également ses portes tous les **dimanches matin de 10h à 13h**.

Actuellement, retransmission de tous les matchs de Rugby de l'équipe de France sur écran géant ! (petite restauration sur place).

LOCATION DE SALLES



MARIAGE
ANNIVERSAIRE
REPAS FAMILIAUX
SOIRÉE DANSANTE
SOIRÉE D'ENTREPRISE
SÉMINAIRE
ÉVÈNEMENT PRIVÉ...

3 SALLES DISPONIBLES DE 42M², 52M² ET 270M² AVEC TERRASSE + SCÈNE



CONTACT PAR EMAIL lajaille.jaillans@gmail.com  la jaille



INFOS ASSOCIATIVES ET COMMERCIALES

Chez Mimi

TRAITEUR ...



LES PLATS	Tarifs / parts	LES VERRINES SALÉES
Paëlla ou Fideua	13.00 €	Lentilles
Poulet Colombo	13.00 €	Concombre et tartare de saumon
Poulet Tandoori	13.00 €	Tomates et crème basilic
Nouilles sautées (bœuf, poulet ou crevettes au choix)	13.00 €	Macédoine de légumes
Salades composées (italienne, niçoise, lentilles, macédoine)	6.50 €	Betteraves et chèvre
Pizzas et Quiches (au choix)	2.00 €	Avocat et saumon
Tarte tomates et thon	2.00 €	Thon
Gratin (au choix)	6.50 €	...
		2.50 € la verrine
LES TAPAS	Tarifs / pièces	
Beignet de légumes	0.90 €	
Accras (crevette, poulet, morue)	0.90 €	
Samoussa (poulet, thon, fromage...)	1.10 €	
Beignets de gambas	1.20 €	
Nems (poulet, crevette, porc)	1.20 €	
Feuilleté au saumon	2.00 €	
Mini Burger	2.00 €	
Wrap de la mer (à partager)	4.50 €	
Bouchons	1.20 €	

Pour toute vos commandes traiteur, merci de commander au minimum 5 jours à l'avance.

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi et vendredi
6h – 13h / 16h – 19h

Samedi et dimanche
6h – 12h30

FERMETURE LE JEUDI

Tél : 09 79 17 53 60

Mail : patisseriechezmimi@gmail.com

PÂTISSERIES ...

LES CLASSIQUES	Tarifs / part
- Eclair (vanille, chocolat, café, framboise)	2.80 €
- Religieuse	2.90€
- Choux Crème	2.80 €
- Paris Brest	2.90 €
- St Honoré	2.80 €
- Tropicienne	2.80 €
- Mignardises au choix	1.20 €
LES TARTES	
- Fruits : fraise, framboise, pomme, mélanges de saison au choix	2.90 €
- Tarte Pomme	2.90 €
- Citron ou Citron meringué	2.90 €
- Vanille et noix de pécan	2.90 €
- Pistache et framboise	2.90 €
- Snickers	2.90 €
LES TARTES DE MIMI	
- L'Exotique : Crèmeux passion, fraises fraîches, crème anglaise vanille et zestes de citron vert.	3.10 €
- L'Acidulée : cake nature, ganache montée vanille, crème citron et framboise	3.10 €
LES ENTREMETS	
- Le Royal : mousse chocolat et croustillant praliné	3.20 €
- Le Spéculos : spéculos et caramel	3.20 €
- Le Drômois : vanille et abricots	3.20 €
- L'Original : mousse marron, crèmeux cassis, panacotta vanille	3.20 €
- Le Passionné : passion et chocolat	3.20 €
- Le Dulcey : bavaroise Dulcey, perles craquantes et brownie	3.20 €
- La Vahiné : Vanille, framboise et pistache	3.20 €
- L'Intense noisette : sablé noisette, mousse gianduja et ganache montée gianduja	3.20 €

Toutes les pâtisseries sont proposées en portion individuelle mais sont aussi disponibles en grand format : 4, 6, 8, 10 parts ou plus selon vos besoins. Livraison possible !
N'hésitez pas à vous renseigner par téléphone !

ET PLUS ENCORE...

LES SPECIAUX	Tarifs / part
- Pièce montée (2 choux par personne)	2.20 €
- Nougatine en supplément	
- Naked Cake	3.80 €
- Number Cake	3.80 €
- Wedding ou Layer Cake	4.80 €
<i>Ces pâtisseries sont faites en fonction de VOS envies, n'hésitez pas à me contacter pour me faire part de vos souhaits !</i>	
LES VIENNOISERIES	Tarifs / pièce
- Brownies aux noix, amandes et noisettes	2.00 €
- Cake : Marbré chocolat, citron ou nature	1.90 €
- Cookies chocolat, 3 chocolats ou M&M's	1.90 €
- Muffins nutella, marrons ou fruits de saison...	2.00 €
- Pogne et Saint Genix	20€/kg
EN FONCTION DES SAISONS...	
- Galette frangipane	
- Bûches de Noël	
- Saint Valentin	
- Chocolats de Pâques	
- Bugnes et Oreillettes	
- Fête de mères, Fête des pères, Fête des grand-mères	
- Et d'autres surprises...	

Toutes les pâtisseries sont proposées en portion individuelle mais sont aussi disponibles en grand format : 4, 6, 8, 10 parts ou plus selon vos besoins. Livraison possible !
N'hésitez pas à vous renseigner par téléphone !



Samedi 7 et dimanche 8 octobre : de 10h30 à 18h30, Chemin des Artistes, à l'église, à la salle du patronage et à la salle Henri Maret (cf article page 18).

Du Lundi 9 au dimanche 15 octobre : Journées de solidarité « Opération Brioches » pour les personnes handicapées intellectuelles, organisées par l'ADAPEI.

Samedi 21 octobre : de 9h à 12h, bourse aux vêtements enfants et puériculture, salle Henri MARET (cf article page 21).

Samedi 28 octobre : à 15h, Randonnée organisée par Valence Romans Agglo, départ en face de la réserve du canal de la Bourne (chemin des Loyes) à Eymeux (cf article page 18).

Samedi 28 octobre : à 20h, soirée théâtre avec 2 spectacles, du théâtre de la pierre de Peyrus, avec entractes et buvette organisée par Que Jaillans Scène, salle Henri MARET (cf article page 19).

Lundi 30 octobre : 14h, concours de coïnche organisé par le Club des Boutons d'Or, salle Henri Maret

Samedi 4 novembre : à 19h30, concert organisé par le Comité des fêtes, salle Henri MARET (cf article page 19).

Samedi 11 novembre : à 11h, cérémonie aux Monuments aux Morts suivie d'un apéritif, puis à 12h30 repas des aînés, salle Henri MARET.

Samedi 18 novembre : de 9h à 12h, bourse aux jouets/livres organisée par Familles Rurales, salle Henri MARET (cf article page 21).

Samedi 25 novembre : Loto organisé par le Sou des Ecoles (programme à venir).

Samedi 2 décembre : Loto organisé par l'ACCA (programme à venir).

Dimanche 10 décembre : Téléthon (programme à venir).

Samedi 16 décembre : Village de Noël organisé par le Sou des Ecoles (programme à venir).

Samedi 13 janvier 2024 : à 11h, Cérémonie des Vœux de la Municipalité, salle Henri MARET.

Dimanche 15 Octobre 2023



STAGE DECOUVERTE

« Equitation éthologique...
mais pas que ! »



90€ la journée

Possibilité de venir avec son cheval

- ✓ Vous rêvez de comprendre le langage de votre cheval
- ✓ Vous voulez communiquer avec le cheval de façon fine et intuitive
- ✓ Vous souhaitez avoir un partenaire d'activité (balade, dressage, CSO, ...)
- ✓ Vous voulez monter à cheval en étant dans la relation et le bien-être équin



Samedi 28 Octobre 2023



STAGE BIOMECHANIQUE

« Equitation éthologique...
mais pas que ! »



90€ la journée

Possibilité de venir avec son cheval

- ✓ Vous rêvez un cheval qui travaille juste....avec ou sans mors
 - ✓ Vous voulez améliorer l'équilibre et le rebond de votre cheval
 - ✓ Vous aimeriez avoir les clés pour être autonome dans vos séances
 - ✓ Vous souhaitez allier technique et bien-être équin
- => Ce stage est fait pour vous !!

Préservez l'environnement
Inscrivez-vous à la newsletter sur le site internet
et restez connecté à votre village

Comité de rédaction : Jean-Noël FOURNAT, Virginie DE ROSSI, Daniel MUNIER, Nicole FELOT, Cécile VALLOT, Natacha DENAUD
Impression et distribution par nos soins

Site internet de la commune : www.jaillans.fr